

VIE PRIVÉE. Le fondateur de Facebook, 26 ans, prétend que la notion de vie privée est aujourd'hui beaucoup plus large et que les ados sont prêts à donner beaucoup plus d'informations.

Les sociologues réagissent: il ne faut pas croire que les jeunes n'ont plus de vie privée. Mais, pour eux, **Big Brother** est désormais dans la maison familiale, et pas sur Internet comme le pensent leurs parents

Les ados inventent une nouvelle vie privée



Marie-Claude Martin
«Les Quotidiennes»

marie-claude.martin@edipresse.ch

Dessin: Philippe Gerbaud

Récemment, le *New York Times* racontait l'histoire du président de Disney qui, convoyant sa fille et ses deux amies dans la voiture, s'étonnait de les voir échanger des SMS pendant le trajet.

– Tes amies sont là, ça ne se fait pas!

– Mais Papa, nous sommes en train de nous écrire, je ne veux pas que tu entendes ce que j'ai à leur dire!

Ce que la petite fille revendique, c'est son droit à l'intimité. Voilà qui dément ce que beaucoup d'adultes pensent des adolescents d'aujourd'hui: exhibitionnistes, narcissiques, impudiques, incapables de faire la différence entre vie privée et vie publique. Mais comment pourrait-il en être autrement? Filmés avant de sortir du ventre de leurs mères, élevés avec la vidéosurveillance, suivis à la trace au moindre achat sur Internet, les adolescents de 2010 ont grandi avec le numérique qui, «par nature, n'est pas un espace

confidentiel puisque tout y est copiable et diffusable» dit Stephanie Booth, blogueuse de réputation mondiale, consultante et formatrice en médias sociaux.

La fin de la confidentialité

La remarque de la fillette va dans le sens des déclarations de Mark Zuckerberg, fondateur du réseau social Facebook (350 millions de membres). Lundi dernier, le jeune patron de 26 ans déclarait que «les gens sont de plus en plus à l'aise de partager davantage d'informations, avec davantage de gens», et que la norme sociale avait changé. Dès le lendemain, plusieurs éditorialistes s'inquiétaient de la fin possible de la vie privée.

Mais qu'est-ce que la vie privée aujourd'hui? Qu'est-ce qui la fonde et la définit?

En Suisse, sur le plan juridique, la notion est plutôt flexible. «La base légale est dans un article du Code civil, le 28, mais il n'en donne pas de définition. C'est la jurisprudence qui en fixe les contours», dit Manuel Bianchi della Porta, associé de l'Etude BCCC. Pour cet avocat spécialisé dans les médias électroniques, Facebook ne pose aucun problème légal en soi, contrairement à GoogleStreet, par exemple, qui peut vous photographier à votre insu dans un espace public. «Personne n'est forcé d'aller sur Facebook. Si on accepte d'être membre de ce réseau, on en accepte les conditions. En principe, et malgré ses paramètres par

défaut, c'est vous qui avez la maîtrise des informations que vous livrez.» Et si d'autres diffusent des informations erronées sur vous?

«Si ces informations ont un contenu illicite (par exemple, diffamation ou atteinte à l'honneur), la loi dispose d'outils, mais, en Suisse, ils ne sont pas spécifiques à Internet.»

La sociologie serait-elle plus précise? «La vie privée est une notion floue et finalement assez récente. Elle se démocratise au milieu des années 50, avec l'émergence de la classe moyenne et l'amélioration des conditions de vie des classes populaires», précise Sami

Coll, sociologue des nouvelles technologies à l'Université de Genève. «Si on ne peut pas la définir clairement, on peut néanmoins l'appréhender sur quatre niveaux. Le premier, c'est le territoire, la différence entre espace privé (maison) et l'espace public (la rue). Deux, l'intégrité corporelle. Trois, le droit de communiquer avec quelqu'un en ayant la garantie de ne pas être espionné, quel que soit le support. Enfin, la protection des données, y compris celles qui touchent aux émotions et aux goûts personnels, sachant que chaque personne dispose d'un patrimoine d'informations: santé, compte en banque, origine sociale etc.» C'est cette dernière dimension que le patron de Facebook voudrait abolir, par goût de la transparence, certes, mais essentiellement pour des raisons économiques. Plus la société bénéficiera de données, plus il est facile de les négocier avec des sociétés de marketing. Pour Stephanie Booth, le but de cette stratégie

«est la course au «real time» sur Internet. Facebook est en concurrence avec Twitter et ne peut pas se permettre d'avoir moins d'infos accessibles en direct que son rival.»

Alors que les parents ne voient dans le Net que violation de la sphère intime, dangers pédophiles et mise en pièces de la sphère intime, les adolescents, eux, l'envisagent comme un espace de construction identitaire et de liberté.

Pour une date d'expiration des données

L'important pour eux est d'échapper à la surveillance de leurs parents, de s'affranchir de la sphère familiale. Big Brother, c'est la maison, pas la Toile et ses filets! Il y a donc bien un glissement dans leur perception de la vie privée. Au point d'ailleurs que certains observateurs américains comparent cette libéralisation des données personnelles à ce qui s'est passé

dans les années 70 avec la sexualité. «Mais est-ce vraiment une libéralisation?, dit Sami Coll. On est peut-être passé de l'univers paranoïaque de 1984 à la normalité euphorique du «Meilleur des mondes». Car Facebook, c'est un peu un fun system. Le bonheur devient une norme et une contrainte sociale.»

Cette nouvelle approche de la vie privée qui aspire à la transparence marquerait-elle la fin de l'ère du secret? Non, on a toujours quelque chose à cacher. «Une ado peut se montrer nue sur Facebook mais ne pas oser reconnaître qu'elle aime Madonna, par exemple, parce que ça peut paraître ringard auprès de ses copines. Il ne faut pas oublier que Facebook est aussi un espace collectif, une vitrine du statut social», précise Sami Coll.

Et le fait que tout y soit consigné? Que le passé puisse devenir un passif? «Peut-être faudrait-il faire une loi qui matérialise le droit à l'oubli, en imposant, par exemple, une date d'expiration de certaines données», imagine Sami Coll. Pour Stephanie Booth, ce n'est qu'une question de temps et d'usage. «Il y a dix ans, on trouvait bizarre de mettre sa photo sur le Net, aujourd'hui, tout le monde le fait». ◊



◆ *«Une ado peut se montrer nue sur Facebook mais ne pas oser reconnaître qu'elle aime Madonna»*

Sami Coll, sociologue des nouvelles technologies à l'Université de Genève

«Sij' avais un copain, je le dirais sur Facebook»



Lisa Krähenbühl, 17 ans, a fermé ses blogs et s'exprime désormais sur Facebook.

Cela lui donne l'impression de mieux maîtriser la diffusion des informations. Sébastien Féval

◆ Lisa Krähenbühl a 17 ans. Elle étudie au gymnase de Burier à La Tour-de-Peilz (VD). Le Net, elle l'a découvert à l'âge de 12 ans.

Au début de son adolescence, elle

alimentait plusieurs blogs sur la plateforme skyblog, comme beaucoup de ses copains. «C'était une présentation de moi selon mes goûts, mes activités, avec quelques photos. J'avais précisé mon

nom mais pas mon adresse.» Une sorte de journal en ligne, dont ses parents connaissaient l'existence. «Mais ils ne le lisaient pas!»

Lisa a désormais fermé tous ses blogs.